



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

(dernière mise à jour : 13/06/2024)

Préambule

Ce document présente les conditions générales de vente des commandes contractées entre l'entreprise individuelle Agnès Faidide – e-conique communication basée au 59 rue de l'école L-3385 Noertzange, au Grand-Duché de Luxembourg, n° d'autorisation d'établissement : 10071891/0, n° de RCSL : A41434, ci-après nommée le « prestataire » et son client (personne physique ou morale), ci-après nommé le « client ». **En passant une commande de prestations suivant un devis, le client déclare avoir pris connaissance, lu et accepté les présentes conditions générales de vente.**

Le prestataire se réserve la possibilité de modifier ces conditions générales de vente à tout moment, en tout ou partie. Il appartient donc au client de consulter régulièrement la dernière version de ces conditions générales de vente sur <https://www.e-conique.com/cgv/> ou bien de les réclamer au prestataire à tout moment.

Capacités

Le prestataire s'engage à proposer à son client les meilleures solutions de communication graphique, adaptées à ses besoins, dans la mesure de leurs faisabilités et suivant le devis transmis. Il s'engage à effectuer sa mission selon les règles de l'art de sa profession, sa responsabilité ne pouvant être engagée que sur des prestations dont il a la maîtrise complète.

Commande

Pour qu'une commande soit valable, il y a 3 conditions à respecter de la part du client :

- Inscrire « devis reçu avant l'exécution des travaux », dater, signer le devis et le retourner au prestataire (par mail ou courrier),
- Verser un acompte (cf. paragraphe « Conditions de paiement »),
- Renseigner un cahier des charges, si la prestation en requiert un (cf. paragraphe « Cahier des charges »).

Conditions de paiement

Le client doit verser un acompte avant le début des travaux et le solde à la fin des travaux.

Le paiement de l'acompte est une des 3 conditions pour que la commande soit valable (cf. paragraphe « Commande »). Le paiement du solde est la condition de la remise au client de tous les éléments finaux de la part du prestataire. Ce paiement signifie également que la prestation commandée a été réalisée et est terminée.

Différents cas de figure se présentent suivant le montant de la commande :

- pour les devis de moins de 400 €, l'acompte correspond au total de la commande,
- pour les devis entre 400 € et 2000 €, l'acompte correspond à 50% du total de la commande,
- pour les devis de plus de 2000 €, l'acompte sera calculé au cas par cas.

En dehors des factures émises pour paiement immédiat (acomptes par exemple), les factures sont payables 30 jours maximum à réception. À défaut de respecter ce délai, des pénalités de retard suivant le taux d'intérêt légal en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg pourront être appliquées au client (loi du 18 avril 2004 relative aux délais de paiement et aux intérêts de retard). Aussi, tous les frais engagés par le prestataire pour recouvrer les sommes facturées et dues seront à la charge du

Agnès Faidide - e-conique communication | Noertzange - LUXEMBOURG
agnes@e-conique.com | +352 621 365 349 | www.e-conique.com

BANQUE BCEE | IBAN : LU78 0019 5255 4948 6000 | BIC : BCEELULL | TITULAIRE : FAIDIDE AGNES

PayPal : agnes@e-conique.com

N°RCSL : A41434 | N°Autorisation d'établissement : 10071891/0 | N° TVA intra. : LU30105153

client.

Paielement par Paypal :

Les frais sont à la charge du client (zone Europe : ajouter 5% au total, autres zones : ajouter montant exact).

Cahier des charges

Pour la plupart des prestations figurant sur une commande, un cahier des charges pré-rempli est fourni au client afin que le prestataire puisse réaliser la prestation convenue. Le retour de la part du client de ce cahier des charges rempli et accompagné d'éventuels contenus, est la condition pour le démarrage des travaux. Ce document est nécessaire à la bonne exécution des prestations puisqu'il permet au prestataire d'obtenir le maximum d'informations relatives à la commande.

Garantie du contenu du client

Le client se porte garant du contenu qu'il doit fournir à la réalisation d'une commande. Cette garantie implique qu'il est propriétaire du contenu ou bien qu'il a le droit de l'utiliser et assume la pleine responsabilité de sa diffusion. En cela, le client s'engage irrévocablement à payer, en sa qualité de garant, tous dommages et intérêts qui seraient réclamés au prestataire au titre de la violation des droits d'auteur d'un tiers, du fait de l'exécution de la commande acceptée par le client. Le contenu se compose entre autres de textes, images, photographies, illustrations, vidéos, sons, etc.

Délai de réalisation d'une commande

Si le client a une date butoir à respecter, il est dans l'obligation d'en informer le prestataire en amont de la commande. Celui-ci communiquera à son client le délai envisagé pour la réalisation de la commande. Cependant, ce délai sera donné à titre indicatif sur base d'une estimation du temps nécessaire pour la réalisation de la commande. Le client ne pourra pas se prévaloir d'un retard minime dans la réalisation d'une commande pour demander son annulation, une quelconque indemnisation ou le refus du paiement d'une facture relative à cette commande.

Dans tous les cas et à titre d'exemple, il est à considérer après passation d'une commande, un délai minimum de 20 jours pour la conception d'un site web vitrine classique et non complexe, d'un délai minimum de 5 jours pour la création d'un logo, ceci en supposant que les échanges entre le client et le prestataire sont rapides. Il est aussi à considérer que ce délai se compte en jours ouvrés ; du lundi au vendredi (heures de travail en journée), hors weekend, hors jours fériés et hors jours de congés (communiqués par le prestataire en amont).

BAT (bon à tirer)

Pour les prestations destinées à être sur support imprimé (carte de visite, flyer, etc.), un BAT sera soumis au client pour validation du support, en version numérique (par mail). Dans ce cas, il est à noter que le BAT ne peut être exactement conforme point par point au résultat final puisque beaucoup de paramètres entrent en compte (couleurs sur écrans différentes des couleurs d'impression, traits de coupe faits par des machines d'imprimerie, etc.). Pour les autres prestations, une validation par mail de la part du client tiendra lieu de BAT.

Confidentialité envers le client

Le prestataire s'engage par les présentes à considérer comme confidentielles, et entrant dans le champ d'application du secret professionnel auquel il est tenu, les informations de toutes natures relatives notamment aux activités du client, à son organisation et à son personnel, que la réalisation d'une commande l'amènerait à connaître. Il s'engage à ne pas divulguer lesdites informations confidentielles à quiconque, sauf autorisation expresse préalable du client et, en tout état de cause, à respecter la présente clause de confidentialité aussi longtemps que lesdites informations n'auront pas

été portées à la connaissance de tiers par le client lui-même. Bien entendu, les informations destinées à figurer sur les supports de la commande n'entrent pas dans ce cas de figure.

Confidentialité envers le prestataire

Les travaux réalisés par le prestataire, dont les devis, les travaux préparatoires ou non retenus, sont confidentiels et ne peuvent en aucun cas être transmis par le client à une personne tierce sans accord préalable.

Prestations externes

Avec l'accord du client, le prestataire se réserve le droit de commander des prestations externes nécessaires à la réalisation de la commande à son nom ou au nom du client. Le client s'engage dans ce cas à donner les pleins pouvoirs au prestataire. À titre d'exemple, une prestation externe peut être l'impression de supports (le prestataire externe est une imprimerie), ou bien l'hébergement d'un site web (le prestataire externe est un hébergeur web). Dans le cas de retards de livraison ou de problèmes inhérents et causés par ces prestataires externes, le prestataire ne saurait être tenu pour responsable. En revanche, il fera le nécessaire pour résoudre la situation en prenant contact dans les meilleurs délais avec le prestataire externe concerné.

Force majeure

Aucune des deux parties ne sera tenue responsable d'un retard ou d'un empêchement constaté en raison des événements de force majeure. La force majeure est un événement indépendant de la volonté des parties, qui peut être qualifié d'évènement extérieur, imprévisible, irrésistible et rendant absolument impossible l'exécution d'une obligation.

Remise des fichiers finaux

Sauf mention contraire indiquée au devis et prévalant sur cette rubrique, les fichiers finaux de la commande remis au client par le prestataire sont aux formats exploitables par le client et ses autres collaborateurs ou prestataires (en général : .jpeg, .png, .pdf). Si le fichier fait l'objet d'une impression, il revient au client de donner les spécifications techniques du ou des fichiers attendus (bords perdus, fichiers pour finition spéciale, etc.). Si cette prestation entraîne un travail conséquent supplémentaire de la part du prestataire, il pourra le facturer en sus après en avoir informé le client. Le prestataire n'a pas l'obligation de remettre au client les fichiers finaux de la commande aux formats natifs (formats découlant des logiciels de création graphiques utilisés).

Responsabilité sur les contenus livrés

Une fois les contenus de la prestation livrés par le prestataire, le client assume la pleine et entière responsabilité des choix réalisés en matière de contenus textuels et iconographiques issus de ces contenus. Ainsi, la responsabilité du prestataire ne pourra nullement être engagée.

Conservation des contenus

En respectant le délai d'un mois après que la commande soit réalisée, livrée et terminée, le prestataire n'a pas dans l'obligation de conserver les contenus réalisés dans le cadre de cette commande. Il convient au client de conserver ces contenus lui-même sur ses propres outils.

Résiliation de la commande

La commande acceptée par le client est ferme, il n'existe pas de délai de rétractation. Si le client décide de résilier une commande en cours de travail, l'acompte versé reste quoiqu'il en soit acquis par le prestataire. Ce dernier se réserve également le droit de facturer tout ou partie du solde correspondant aux frais engagés et/ou travaux déjà effectués par ce dernier.

Droits d'auteur

Une fois la prestation réalisée, terminée et soldée, et sauf mention contraire indiquée au devis ou sur

la facture et prévalant sur cette rubrique, le prestataire en tant qu'auteur cède à titre gratuit au client (exploitant), les droits patrimoniaux de ses droits d'auteur concernant les prestations figurant sur la commande, pour une durée illimitée, un territoire international et tous supports à destination commerciale. La loi luxembourgeoise en vigueur concernant les droits d'auteur est la « Loi du 18 avril 2001 sur les droits d'auteur, les droits voisins et les bases de données. »

Pour information ou rappel, le droit d'auteur préserve et garantit la protection de l'utilisation d'une œuvre graphique originale par le client (l'exploitant).

Les travaux préparatoires ou non retenus, destinés à aboutir à la prestation figurant sur la commande n'entrent pas dans ce cadre et restent dans tous les cas la propriété exclusive du prestataire (auteur) et ne peuvent pas être utilisés par le client (exploitant).

Diffusion des travaux

Sauf mention contraire explicite du client, les travaux réalisés dans le cadre des commandes, pourront être diffusés sur les portfolios d'e-conique communication à des fins promotionnelles (sites internet, réseaux sociaux, documents commerciaux...), ainsi que leurs versions imprimées s'il y a lieu.

Signature sur les supports

Sauf mention contraire explicite du client, le prestataire pourra ajouter sa signature de manière discrète sur les supports imprimés objets de la commande (par ex. : flyer, plaquette, brochure, etc.) ainsi que sur les supports digitaux et sites web.

Litige et juridiction compétente

Le droit applicable au présent contrat est le droit luxembourgeois. En cas de différend, les parties conviennent de rechercher une solution amiable. Si la démarche échoue, le litige sera tranché par le Tribunal de Grande Instance de Luxembourg.